



2022

---

**38 PROPOSITIONS POUR  
LE PATINAGE ARTISTIQUE FRANCAIS**

2026

*Certains rêvent de l'Or Olympique en individuel ou en couple dans cette discipline pourvoyeuse de médailles, d'autres cherchent à tranquillement glisser sur la glace en compagnie de leur famille, pour le plaisir, pour la forme physique ou un mode de vie sain.*

*Quelques soient les objectifs que visent les patineurs, les clubs doivent être en mesure de guider chaque pas de ces personnes avec la même vigilance et le rôle de la FFSG est de chercher des solutions pertinentes et solidaires pour analyser et accompagner la famille fédérale et notamment les dirigeants et les entraîneurs dans l'élaboration de stratégies de développement ou de haute compétition des clubs.*

*Ces propositions **générales** constituent la déclinaison des 20 Axes transversaux du projet global de politique sportive sur l'Olympiade 2022/2026. Si ce projet était validé par les clubs affiliés, il appartiendrait alors aux différentes instances œuvrant au sein ou avec la FFSG (Csnpa, Liges, Cd, Dtn) de les intégrer à leur plan **spécifique** d'actions en les coordonnant.*

1<sup>ère</sup> PROPOSITION - Le règlement sportif qui sera validé en Juin 2023 restera en vigueur jusqu'en Juin 2026 à l'exception des modifications ISU.

2<sup>ème</sup> PROPOSITION - Organiser une réunion annuelle coachs et officiels d'arbitrage sur deux journées début septembre année 2022 et fin Juin (année 2023,2024,2025) ayant pour thème :

- Les modifications réglementaires ISU
- Les modifications réglementaires FFSG
- Un débat avec un thème transversal :

Que faire pour reconnaître la valeur de l'encadrement Français et la faire progresser ? »

3<sup>ème</sup> PROPOSITION - Supprimer immédiatement et définitivement le socle commun artistique- danse.

4<sup>ème</sup> PROPOSITION - Mettre en place une convention-labellisation quadri-annuelle très simplifiée dans ses démarches, basée sur la politique sportive du (de la) Président(e) du club affilié et sur l'évaluation des 8 critères suivants grâce à la supervision de la Ligue régionale concernée et le suivi de la Direction Technique Nationale :

- Le potentiel Développement
- Le potentiel Compétition
- L'ambition Haut Niveau
- Le projet Sport-Santé chacun
- La valeur Formation
- Le projet Sport pour Tous
- La volonté Évènementielle
- Le Matériel spécifique

Ce calcul apportera à chacun des 163 clubs affiliés :

- Des moyens financiers sur 4 années correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive
- Et/ou des moyens humains ponctuellement correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive

5<sup>ème</sup> PROPOSITION - Harmoniser immédiatement et nationalement la réglementation d'épreuves de PA de même nature dans des ligues régionales différentes.

6<sup>ème</sup> PROPOSITION - Créer une filière de « Patinage-Plaisir » ludique adressée à toutes les licences fédérales et kid n'ayant jamais participé à une compétition. Ces épreuves joyeuses se dérouleront dans un cadre national regroupant dans un lieu différent chaque année a minima 1500 patineurs issus de chaque ligue (200/Ligue Aura et Idf et 100/autres ligues).

Dates : fin Avril 2023

6 catégories :

- - de 7 ans
- - de 10 ans
- - de 13 ans
- - de 16 ans
- - de 20 ans
- - de 30 ans

Les programmes seront basés sur les capacités d'expression et d'interprétation des patineurs lors de programmes de 2' dits d'improvisation ou à thème.

L'évaluation se fera par catégorie grâce à un coach, un officiel d'arbitrage, un représentant de la DTN, une personnalité extérieure issue du monde du spectacle.

7<sup>ème</sup> PROPOSITION - Mettre l'accent au travers d'une diversification des pôles sur le patinage par couples de haut-niveau car le potentiel de médailles en championnats ISU reste très accessible

8<sup>ème</sup> PROPOSITION - Selon les importantes modifications réglementaires de l'ISU à venir, programmer une détection des capacités de rotation des très jeunes talents dans ce sport à maturité précoce, évaluée par les cadres techniques avec une batterie de test uniformisée nationalement et assurer leur suivi au sein de chaque club/ligue pour les tranches d'âge suivantes :

- 5/6 ans
- 7/8 ans

9<sup>ème</sup> PROPOSITION - Créer le Centre National de l'Art et du Spectacle sur Glace (CNASG) en donnant une opportunité de reconversion à des sportifs sur liste SHN et SER.

10<sup>ème</sup> PROPOSITION - Créer par voie statutaire et réglementaire la Maison des Entraîneurs au sein de la FFSG. Tout entraîneur diplômé, licencié et titulaire d'une carte professionnelle en fait gratuitement partie.

11<sup>ème</sup> PROPOSITION - Rechercher avec chaque club local visant la pratique compétitive du Patinage Artistique les conditions de scolarité et d'entraînement adéquates permettant l'adaptation des horaires d'études aux horaires de glace par les différents niveaux d'établissements scolaires concernés.

12<sup>ème</sup> PROPOSITION - Augmenter sensiblement le montant des indemnités de formation pour les transferts de compétiteurs sur listes ministérielles SHN Jeunes, Seniors et Elites.

13<sup>ème</sup> PROPOSITION - Redéfinir les listes de Sportifs d'Excellence Régionale (SER)

14<sup>ème</sup> PROPOSITION - Étendre le principe des indemnités de formation au niveau des transferts de compétiteurs sur liste ministérielle Espoirs et fédérales SER

15<sup>ème</sup> PROPOSITION - Favoriser les initiatives des clubs dans leur politique de développement économique et plus précisément dans la recherche de partenariats divers

16<sup>ème</sup> PROPOSITION - Développer les compétitions avec jugement à distance

17<sup>ème</sup> PROPOSITION - Multiplier par voie statutaire et réglementaire la représentativité des coachs par 3 au sein de la CSNPA avec voix délibérative c'est-à-dire accès au droit de vote. Les coaches seront collégalement choisis par la Maison des Entraîneurs en nombre double aux postes réservés dans la CSNPA et puis ils seront démocratiquement soumis aux votes des Présidents de clubs lors des AG de la discipline.

18<sup>ème</sup> PROPOSITION - Diminuer le coût des inscriptions et de **20%** celui des compétitions nationales pour les clubs.

19<sup>ème</sup> PROPOSITION - Nommer un délégué technique élu coordinateur des compétitions nationales de Patinage Artistique.



20<sup>ème</sup> PROPOSITION - Lancer la Commission de développement des disciplines d'expression pour coordonner les calendriers des évènements majeurs de l'ensemble des disciplines d'expression de manière à permettre à des patineurs pratiquant deux disciplines de pouvoir y participer.

21<sup>ème</sup> PROPOSITION - Systématiser la gratuité d'une place réservée aux entraîneurs titulaires d'une carte professionnelle et d'une licence et des officiels d'arbitrage dûment répertoriés par la Maison des entraîneurs et la CFOA, lors des compétitions internationales majeures organisées par la FFSG comprenant Entraînement et Compétition

22<sup>ème</sup> PROPOSITION - Lancer en coopération avec l'ISU le premier évènement international par équipe sur le sol français incluant sur deux journées la confrontation de deux équipes nationales

Exemples : Match France-Usa (année 1)

Match France-Canada (année 2)

Match France-Japon (année 3)

23<sup>ème</sup> PROPOSITION - Organiser via l'IFNMG et la Maison des Entraîneurs une formation annuelle pour les entraîneurs titulaires d'une carte professionnelle et d'une licence lors de toutes les compétitions internationales organisées par la FFSG.

24<sup>ème</sup> PROPOSITION - Accompagner les sportifs titrés ou médaillés lors des championnats ISU dans leur reconversion professionnelle grâce à un programme de soutien incluant la gratuité de leur formation à toute activité fédérale qu'elle soit professionnelle ou bénévole

25<sup>ème</sup> PROPOSITION - Concrétiser le rôle de la préparation physique spécifique au sol par le recrutement d'un préparateur physique national en soutien des clubs de PA, des patineurs et de la formation des coachs ayant pour but l'amélioration précoce des capacités de rotation et de faire partager l'évolution plus scientifique des méthodes d'entraînement au service du suivi des sportifs.

26<sup>ème</sup> PROPOSITION - Pérenniser et développer l'épreuve internationale suivante dénommée :

« Le Trophée international de la Métropole Nice Cote d'Azur »

27<sup>ème</sup> PROPOSITION - Lancer un jumelage avec nos voisins Italiens, Allemands, Suisses, Espagnols, Luxembourgeois et Belges sur des tournois internationaux communs pour les jeunes catégories. Cette épreuve internationale pour jeunes se dénommera en France :

« Les Petits As de la Glace »

28<sup>ème</sup> PROPOSITION - Lancer en lien avec la Danse sur Glace une Coupe de France du patinage par Couples.

29<sup>ème</sup> PROPOSITION - Candidater pour le Championnat d'Europe de Patinage Artistique 2025 soit 3 semaines avant les Jeux Olympiques d'hiver de Milan 2026.

30<sup>ème</sup> PROPOSITION - Lancer à l'occasion des grands évènements majeurs « la journée des licenciés » incluant l'octroi à chacun d'une place gratuite lors de la 1ere journée d'épreuves.

31<sup>ème</sup> PROPOSITION - Mettre à disposition un préparateur mental en soutien des clubs de PA et de la formation des coachs ayant pour but de résoudre les difficultés inhérentes à la relation entraîneur/entraîné notamment dans les différentes phases de maturité et quant à la façon de rebondir après chaque échec.

32<sup>ème</sup> PROPOSITION - Concevoir la mise en place d'actions spécifiques sur le Handisports de glace et faciliter l'accès à la compétition des personnes en situation de handicap.

33<sup>ème</sup> PROPOSITION - Encourager le développement du patinage pour adultes et notamment ses formes compétitives dites sénior dans leur essor.

34<sup>ème</sup> PROPOSITION - Lancer une nouvelle spécialité appelée  
« Glace in-line »

35<sup>ème</sup> PROPOSITION - Supprimer toutes les compétitions pendant les grands évènements internationaux organisés par la FFSG (Championnat ISU soit : Europe, Monde Junior, Monde Sénior)

36<sup>ème</sup> PROPOSITION - Envisager une coordination des CSN/LIGUES avec la Fédération Française de Hockey sur Glace pour la coordination des calendriers compétitifs respectifs.

37<sup>ème</sup> PROPOSITION - Prévoir un système de rétrocession plus incitatif aux clubs concernés par la Tournée de galas des équipes de France de patinage.

38<sup>ème</sup> PROPOSITION - Conserver sur 4 ans les tarifs actuels des licences et des affiliations pour la pratique du Patinage Artistique